



HAL
open science

Les délices du campus ou le douloureux exil

Christian Hottin

► **To cite this version:**

Christian Hottin. Les délices du campus ou le douloureux exil : Trois grandes écoles parisiennes face à leur transfert (ca. 1950 - ca. 1980). L'architecture scolaire, essai d'historiographie internationale (Anne-Marie Châtelet et Marc Le Cœur dir.), numéro spécial de la Revue d'histoire de l'éducation., 2004, n° 102, mai 2004. [parution début 2005] (n° 102, mai 2004. [parution début 2005]), p. 267 - 293. halshs-00078749

HAL Id: halshs-00078749

<https://shs.hal.science/halshs-00078749>

Submitted on 7 Jun 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES DÉLICES DU CAMPUS OU LE DOULOUREUX EXIL

Trois grandes écoles parisiennes face à leur transfert (ca. 1950 - ca. 1980)

Christian HOTTIN*
Mission ethnologie/ DAPA/MCC
Christian.hottin@culture.gouv.fr
Avec la collaboration de Sabine DELANES**

L'ENS établie à Fontenay-aux-Roses depuis 1880 a quitté en 2000 la banlieue de Paris pour Lyon. Dès 1998, se rendant sur les lieux destinés aux futures installations, un groupe d'étudiants avait découvert une usine promise à la destruction et le quartier de Gerland, en pleine restructuration. Dans l'esprit de ces jeunes historiens naquit l'idée d'un film qui capterait les traces d'une identité ouvrière et d'une lutte sociale récente. La dynamique enclenchée par la sortie d'*Attaches*¹ en 2000 s'est prolongée en 2003 par une exposition et un livre, *Baraques*², consacré aux bidonvilles de La Mouche-Gerland. Cette histoire n'est pas seulement celle de chercheurs mettant à jour de nouvelles archives audiovisuelles et photographiques. Face au transfert apparaissant à certains normaliens comme un déracinement, il s'agissait aussi «d'un rite initiatique pour les nouveaux arrivants, soucieux d'apprendre certaines des règles et des contraintes qui régissaient le nouvel espace où ils allaient s'installer»³. Le transfert d'une institution implantée depuis longtemps sur un site suscite des débats au sein d'une collectivité. Outre les promotions en cours, il implique

* Archiviste paléographe, doctorant à l'EPHE.

** Diplômée de l'École du Louvre et titulaire d'un DEA sur l'architecture universitaire (1997, Paris I), Sabine Delanes est animatrice du Patrimoine de la ville de Rouen.

¹ *Attaches*, par François Ralle-Andréoli, Eli Commins, Joseph Confavreux, Vincent Lemire et Stéphanie Samson, Los Olivados films – ENS LSH, 2000 (90 min).

² Vincent Lemire et Stéphanie Samson (dir.), *Baraques. L'album photographique du dispensaire de La Mouche-Gerland 1929-1936*, Lyon/Cognac, ENS / Le Temps qu'il fait, 2003.

³ Pierre-Yves Saunier, « *Baraques à l'École Normale Supérieure de Gerland* », *Vingtième Siècle*, n° 80, X-XII 2003, p. 144.

professeurs et anciens élèves, et appelle des réponses collectives. La recherche d'une continuité dans le temps soigne les blessures de la rupture dans l'espace.

En retraçant le transfert de trois écoles (HEC, Centrale et Polytechnique), de Paris vers sa périphérie, entre 1950 et 1980, on distinguera l'attitude spécifique de chaque institution au sein d'un mouvement d'ensemble et on mettra en évidence les jeux de « regards croisés » qui ont influencé les localisations ou aménagements. On voudrait aussi restituer la diversité des réactions humaines : après de longues périodes de stabilité qui voient naître une relation étroite entre les membres des établissements et leurs locaux⁴, l'expérience du déménagement, en brisant les repères du groupe, l'incite à élaborer des stratégies d'adaptation⁵.

Le choix de l'échantillon appelle des précisions. En effet, les programmes architecturaux ne sont pas strictement comparables et chaque institution a un statut particulier : privé pour HEC, public pour Centrale et Polytechnique, qui relève du ministère de la Défense. Ce qui justifie leur rapprochement, c'est moins leur perception comme symboles de réussite sociale⁶ que le permanent jeu de regards croisés qui, dès leur fondation, conduit Centrale à se définir par rapport à Polytechnique, puis HEC à se vouloir « L'École Centrale du Commerce »⁷, et finalement chacune à se définir par rapport aux autres, ouvertement ou non⁸. Cette émulation joue un rôle dans la réflexion sur les transferts.

Cette évaluation mutuelle n'est qu'une composante du processus institutionnel : d'une part, s'il a des causes ponctuelles, il ne faut pas le dissocier de la décentralisation d'après 1945. D'autre part, initiatives propres aux institutions et projets étatiques sont étroitement liés. De même, pour les

⁴ Christian Hottin, « Mythologie centralienne, mythologie polytechnicienne », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 1, I-VI 2001, p. 61-74.

⁵ Pour appréhender cette dimension humaine, les témoignages oraux sont de peu de secours. En revanche, les périodiques donnent des informations : *La Jaune et la Rouge* pour Polytechnique [ci après : JR], *Arts et Manufactures* pour Centrale [AM], *Hommes et commerces* pour HEC et *Flux* pour Supélec. De la même manière, la connaissance des projets et des réalisations ne peut se faire par la seule consultation des archives ; ils sont néanmoins bien connus par la presse architecturale.

⁶ En 1963 une publicité de la société Rank Xerox choisit un X, un « Piston » et un HEC comme modèles du jeune cadredynamique. Archives de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris [ci-après : Arch. CCIP], 561 W 341.

⁷ Marc Meuleau, *HEC 1881-1981, Histoire d'une grande école*, Jouy-en-Josas, HEC, 1981, p. 25.

⁸ Cette forme de relation conduit à l'image d'un « carré d'as » des grandes écoles, aux limites floues, mais qui inclut l'ENA ou l'ENS et exclut centrale. Voir : Jean-Michel Gaillard, *Tu seras président mon fils*, Paris, Ramsay, 1987.

bâtiments, les conceptions des architectes influencés par les campus américains répondent aux réflexions menées par les dirigeants des écoles (surtout pour l'enseignement, la recherche, la vie collective et la place accordée aux sports). Enfin, c'est dans ce cadre que prend place l'expérience collective du transfert, parfois douloureuse, parfois exaltée, mais jamais neutre.

Contextes

L'aménagement du territoire prend son essor après 1945, notamment avec la création de la DATAR. L'organisation de la Région parisienne est une des préoccupations premières des dirigeants, les villes nouvelles en étant la réalisation la plus spectaculaire. Les propositions de leurs concepteurs sont d'ailleurs proches de celles des architectes et des directeurs d'établissements, qui, passant de petits locaux à de vastes campus, doivent concevoir dans de nouvelles formes architecturales la continuité des formes de sociabilité. A cette époque apparaît aussi une attitude plus réactive des collectivités humaines vis-à-vis des projets d'urbanisme : protestations face à la destruction des halles de Baltard ou résistance des ouvriers roubaisiens contre la rénovation brutale de leur cadre de vie⁹.

Il faut également replacer ces transferts dans la géographie historique des établissements d'enseignement supérieur. De la fin du XVIII^e siècle à 1945, on peut opposer la stabilité des facultés, qui s'agrandissent à partir d'un noyau primitif, au « nomadisme » des grandes écoles. Ainsi, l'École des ponts connaît huit implantations successives entre 1747 et 1845¹⁰ ; l'École des chartes en compte quatre entre 1829 et 1897¹¹, et l'École normale quatre également entre 1795 et 1847¹². À cette période succède, après 1850, une implantation durable, pérennisée par des embellissements et des extensions. Jusqu'aux années 1880, les mouvements s'effectuent exclusivement dans Paris, voire sur la seule rive gauche, bouleversée par les grands travaux des années 1880-1900, qui touchent les facultés comme les lycées, et épuisent les réserves foncières. Cette époque voit aussi les

⁹ Roubaix *Alma-Gare, Lutte urbaine et architecture*, Bruxelles, éditions de l'atelier d'art urbain, 1982.

¹⁰ Robin Sébille, « Les Ponts et Chaussées », *Universités et grandes écoles à Paris*, Paris, AAVP, 1999, p. 164.

¹¹ Christian Hottin, « L'École des chartes », *ibid.*, p. 100-101.

¹² Serge Benoit, « La rue d'Ulm », *ibid.*, p. 177.

premières implantations en périphérie, à Fontenay (1880), Sèvres (1881) et Saint-Cloud (1882), signes d'une prédilection des institutions d'enseignement pour la banlieue sud-ouest. L'attrance pour cette région se poursuit entre 1920 et 1950 : en 1927, Supélec quitte le XV^e arrondissement pour les locaux bâtis à Malakoff par Raimbert et Papet¹³ et une portion méridionale de l'ancienne « Zone » accueille les pavillons de la Cité universitaire. De 1950 à 1970, avec la « massification » de l'enseignement supérieur et la construction de campus « à la française », des centres universitaires sont établis tout autour de Paris : à Nanterre, Saint-Denis, Villetaneuse et Vincennes. L'intérêt pour le sud-ouest se confirme avec l'implantation de la faculté des sciences à Orsay, et la venue de nombreuses grandes écoles : l'École spéciale des travaux publics et l'École normale supérieure de l'enseignement technique à Cachan, l'Institut national agronomique à Grignon, ainsi que HEC, Centrale et Polytechnique.

Vers 1950, les trois écoles partagent certaines difficultés matérielles liées à l'étroitesse des locaux, mais leurs histoires architecturales et institutionnelles diffèrent profondément.

Avant son transfert, Polytechnique occupe un terrain de 3,5 hectares au Quartier Latin¹⁴, site de l'ancien collège de Navarre, où Napoléon l'a installée en 1804. Dès 1848, on envisage de la transporter à Versailles, Meudon ou Saint-Cloud, puis, sous le Second Empire, près du Luxembourg¹⁵, mais en vain. Faisant disparaître les constructions médiévales, l'extension se poursuit durant tout le XIX^e siècle, toujours réalisée par l'État. La plus importante campagne de construction est conduite de 1927 à 1937 par les architectes Tournaire et Umbdenstock (un enseignant de l'École)¹⁶. Après 1945, on remplace le bâtiment des bacheliers de Navarre par un édifice destiné à abriter plus d'élèves.

¹³ Girolamo Ramunni et Michel Sacio, *Cent ans d'histoire de l'École Supérieure d'Électricité (1894-1994)*, Paris, Saxifrage, 1995, p. 77-83.

¹⁴ Surface bâtie : 13 496 m² ; surface bâtie développée : 62 265 m² (Georges Do Hun Chên, « Comparaison des surfaces de l'École Polytechnique actuelle, de l'École prévue à Palaiseau et de quelques autres grandes écoles », *JR*, XI 1972, p. 27-31).

¹⁵ Henry établit un grandiose projet de style Renaissance vite abandonné (Werner Szambien, « Les bâtiments de la Montagne Sainte-Geneviève au XIX^e siècle », *Le Paris des polytechniciens, des ingénieurs dans la ville*, Paris, AAVP, 1994, p. 32).

¹⁶ Jean-Claude Vigato, « L'agrandissement de l'École, rue Descartes », *ibid.*, p. 38-43.

Contrairement à celles de Polytechnique, les installations de Centrale sont dispersées. Après avoir occupé de 1829 à 1884 l'hôtel de Juigné, l'école se fixe sur une étroite parcelle (6172 m²) derrière le Conservatoire des arts et métiers, dans un bâtiment élevé par deux centraliens, Denfer et Demiduid¹⁷. Bien que donnée à l'État en 1857, elle conserve longtemps une large autonomie financière, manifestée notamment par les apports des membres de la communauté lors de la construction des laboratoires et ateliers de la rue de Cîteaux. En 1924, lorsque qu'elle décide de créer un internat, l'école érige la maison des élèves du boulevard Diderot grâce à un legs et des souscriptions. Outre l'insuffisance de ces différents bâtiments, leur éclatement complique la vie de l'ensemble de l'établissement.

Enfin, contrairement aux deux autres, HEC n'a connu depuis sa fondation en 1881 que les bâtiments du boulevard Malesherbes¹⁸. Ne comptant à l'origine que deux promotions, elle est presque aussi mal lotie que Centrale, avec un terrain de 5900 m². Sa superficie s'accroît en 1932 avec l'internat (120, puis 210 chambres) qu'un passage souterrain relie au bâtiment d'enseignement voisin.

Les processus de transfert

Pour les trois écoles, le désir d'accroître le nombre d'étudiants se heurte à une difficulté matérielle (parcelles saturées, locaux inadaptés). Ce n'est pourtant pas la seule explication du transfert : à Polytechnique, la « commission des 400 », créée pour étudier le passage de 300 élèves à 400 par promotion, rend en 1961 un rapport concluant à la nécessité du déménagement, même en cas de maintien à 300 élèves¹⁹. Elle explique ce choix par l'impossibilité d'avoir, « à effectif constant », des laboratoires adéquats. Le directeur Fougerolle reprend ces arguments pour

¹⁷ Laurent Cascaïl, Matthieu Graton et Arnaud Grosjean, « L'École Centrale rue Montgolfier », *Universités et grandes écoles* [...], *op. cit.*, p. 133-137.

¹⁸ Une enquête sur l'enseignement commercial évoquant le choix entre centralisation et décentralisation préconise l'implantation dans une « petite ville de province, mais peu éloignée de la capitale » (Société nationale d'éducation de Lyon, *Projet de fondation en France d'un institut de hautes études commerciales. Rapport de la commission sur les résultats de l'enquête*, Lyon, 1877, p. 34).

¹⁹ « Historique du transfert à Palaiseau », *JR*, XI 1972, p. 10-18.

Centrale²⁰. À HEC, on met l'accent sur le renouvellement des méthodes, argument également présent à Centrale²¹ et à Polytechnique. Cette combinaison de trois facteurs est donc avancée pour justifier le transfert. Toutefois, l'intervention de l'État a toujours pesé sur les projets en cours.

HEC semble s'être lancée la première dans l'aventure : dès 1946, on y constate l'inadéquation entre l'enseignement et les équipements (comme le désuet musée des marchandises). Jusqu'en 1950, on tente de mettre en œuvre le programme Lassalle, destiné à moderniser l'école, mais Mayolle, président de la chambre de commerce et « numéro 2 » du CNPF, évoque les précédents de l'École des travaux publics à Arcueil et de l'École normale supérieure à Cachan pour justifier le déménagement. Il mentionne en outre que Centrale réfléchit à la question²². En 1954, une commission restreinte est chargée d'étudier le transfert. Elle insiste sur la nécessité de « voir grand » et de bâtir « une école de classe internationale »²³, tout en discutant de la mixité et de la réduction de la scolarité à deux ans grâce à l'internat obligatoire, vite abandonnée. En 1958, on choisit le domaine des Mallet à Jouy-en-Josas. La commission juge que « les conditions de distance, de moyens et de type de transport ne sont pas prohibitives » et que « les conditions matérielles, site, eau, sol sont favorables »²⁴. HEC étant un établissement privé lié à la chambre de commerce, la décision, le financement et le choix de l'architecte René Coulon, se sont largement déroulés en dehors de l'action de l'État. Toutefois, le Comité pour la décentralisation des établissements culturels envisage le transfert d'HEC en province ou, à défaut, subordonne le maintien du projet de Jouy à la création d'une école équivalente à Bordeaux ou Marseille. Mais, devant le refus de ces deux villes, il doit renoncer²⁵. Enfin, des difficultés budgétaires obligent à réduire le projet de 6 à 3

²⁰ Jacques Fougerolle, préface à *École Centrale des Arts et Manufactures*, Casablanca, R. Lacour, 1959, p. 8.

²¹ Jacques Fougerolle, « L'École Centrale », *Regards sur la France*, n° 26, VIII 1965, p. 166.

²² Arch. CCIP, 561 W 339. Rapport sur le transfert du 26 XI 1954.

²³ Arch. CCIP, 561 W 339. P.V. de la commission restreinte, 6 IV et 10 XI 1954.

²⁴ Arch. CCIP, 561 W 339. P.V. de la commission restreinte, 6 VI 1958.

²⁵ Marc Meuleau, *op. cit.*, p. 105.

milliards de francs²⁶. Les installations de Jouy sont inaugurées par le général de Gaulle le 9 juillet 1964.

Classée depuis 1946 parmi les établissements d'enseignement supérieur, Centrale ne jouit pas d'une pareille autonomie. Si la réflexion sur le transfert s'y développe à peu près en même temps qu'à HEC, le projet est plus long à aboutir. Il remonte au rapport Sudreau, rendu par l'État en 1955, qui prévoit le départ de nombreuses écoles en province. Il est d'abord question d'une fusion avec l'École centrale de Lyon, puis, devant le refus des deux directeurs, d'une délocalisation à Clermont-Ferrand, Nantes ou Toulouse²⁷. Mais l'établissement rejette le déménagement en province et Fougerolle maintient que « l'air de Paris est pour longtemps encore nécessaire aux « Centraux » »²⁸. On recherche alors un site en banlieue : après un échec à Vaucresson, on repère en 1961 un terrain de Châtenay-Malabry réservé dès avant 1940 pour l'Éducation nationale. Les interventions répétées de Fougerolle et de l'architecte Démaret permettent son attribution à Centrale, qui doit cependant s'occuper elle-même des expropriations²⁹. Entre temps l'Éducation nationale a désigné les concepteurs du projet : le susnommé Démaret, Pierre Drouin, Jean Fayeton et François Vitale. Ils sont architectes des bâtiments civils et sont « tous des camarades » centraliens³⁰. On retrouve un trait souligné par les historiens de l'établissement : la réalisation de l'École par et pour la communauté. Cette volonté d'indépendance face à l'État se manifeste aussi dans le financement. L'État finance les locaux d'enseignement et les centraliens la résidence des élèves : la fondation d'une chambre, fixée à 12 000 francs, peut se faire au titre du « 1 % logement » et donne droit à l'inscription du nom du souscripteur sur une plaque³¹. Trois des concepteurs

²⁶ Il a coûté 63 millions de nouveaux francs (estimation donnée en 1981 par Marc Meuleau, qui la juge toutefois peu fiable) (*ibid.*, p. 78).

²⁷ Entretien avec Pierre Drouin, 6 IX 1999.

²⁸ Jacques Fougerolle, préface à *École Centrale [...]*, *op. cit.*, p. 8.

²⁹ Entretien avec P. Drouin, cité.

³⁰ « L'École Centrale à Châtenay-Malabry », *AM*, n° 125, 1962, p. 54. Démaret est chef d'équipe, mais le parti définitif est choisi collégialement : chacun étudie un projet, on les examine en commun et le meilleur est retenu. Ils se répartissent ensuite les missions. L'exécution serait proche des esquisses de Fayeton et Drouin, qui ont proposé des plans « centrifuges » (entretien avec P. Drouin, cité).

³¹ *AM*, n° 193, 1969, p. 57.

(Vitale, Démaret et Fayeton) meurent pendant les travaux. Drouin les achève avec Michel Herbert, qui n'est pas centralien³². Georges Pompidou inaugure l'école en 1969.

Le cas de Polytechnique est mieux connu³³ et est différent : l'État y intervient au plus haut niveau. En 1961, une fois admis le transfert, le Premier ministre Michel Debré crée une commission chargée de l'implantation. Edgard Pisani propose en 1963 Palaiseau, d'abord envisagé pour l'Institut national agronomique. Les transferts antérieurs donnent au projet une ampleur inégalée : le voisinage d'HEC, de la faculté d'Orsay, du CNRS et du CEA fait envisager un regroupement massif d'écoles sur le plateau du Moulon (en y ajoutant l'INA, l'ENSTA, les Écoles des mines, des ponts et des télécoms). Le 22 juillet 1964, un comité interministériel pour l'aménagement de Paris l'approuve. Un projet de cité scientifique prend forme, les établissements devant disposer, en plus de leurs installations, d'un « centre-ville » commun. On envisage à terme une cité de 25 000 personnes³⁴. Quant au projet polytechnicien, il débute en 1966, avec la commission « Transfert » de Louis Armand, chargée du programme architectural. Dans la tradition des opérations de prestige, un concours est lancé³⁵, remporté en 1967 par Henry Pottier, grand prix de Rome³⁶. La suite est moins glorieuse : la cité scientifique, d'abord amoindrie (il n'est plus question en 1972 que du transfert de certaines promotions, voire de simples laboratoires)³⁷, est abandonnée... La construction de l'École polytechnique commence en 1970 ; Valéry Giscard d'Estaing inaugure l'ensemble en 1976, après une sévère crise interne. D'abord estimé à 169 millions de francs en 1969, le coût se serait élevé à 378 millions de francs³⁸.

En résumé, le transfert passe par plusieurs étapes. La première est le choix entre extension sur place et déménagement ; la deuxième la recherche du lieu adéquat. À HEC comme à l'ECP, la

³² Les archives de la construction de l'école se trouvent dans le fonds de Michel Herbert (Arch. nat., CAMT, 2002 053).

³³ Neva Brissaud, « Le transfert à Palaiseau », *Le Paris des polytechniciens* [...], *op. cit.*, p. 45-49.

³⁴ « Implantation des grandes écoles nationales sur le plateau de Saclay », *Le Moniteur des travaux publics*, 9 I 1965, p. 36-37.

³⁵ Il donne lieu à une exposition (« Transfert de l'École Polytechnique », *JR*, n° 216, VI 1967, p. 18-31).

³⁶ René Coulon prend également part au concours, et obtient une première mention.

³⁷ André Laure (X 43), « L'implantation d'un complexe de grandes écoles à Palaiseau. Voies d'accès, urbanisme, méthodes et réalisation », *JR*, XI 1972, p. 38-39.

³⁸ Neva Brissaud, *op. cit.*, p. 46.

volonté décentralisatrice de l'Etat s'ajoute à certaines données objectives (isolement, éloignement des centres de décision) pour faire de la « Province » un repoussoir³⁹. L'attention des équipes dirigeantes se porte ensuite sur la définition du « bon emplacement » (on insiste sur la proximité avec Paris et sur la qualité du réseau de transports). Apparemment, la décision du transfert implique *ipso facto* la construction d'un campus, indice de la prégnance du modèle anglo-saxon⁴⁰. Si les raisons du déménagement sont les mêmes, le rôle de l'État et l'indépendance des écoles par rapport à lui constituent des variables importantes : le fort investissement matériel et symbolique des pouvoirs publics à Polytechnique (qui est une forme d'investissement communautaire, étant donné le rôle des polytechniciens dans l'aménagement du territoire) se traduit dans la réflexion préparatoire et le mode de désignation de l'architecte ; inversement, à Centrale, le choix des maîtres d'œuvre et le financement s'inscrivent en partie dans une tradition éprouvée. Enfin, ces projets étant simultanés, les écoles s'influencent réciproquement : après son installation, HEC espère bien tirer parti de son avance sur les autres pour fédérer autour d'elle plusieurs écoles⁴¹, et, dès décembre 1964, la direction de Polytechnique vient visiter Jouy⁴². Par la suite, l'œuvre de Coulon a stimulé les centraliens, conscients de « ne pas pouvoir faire moins bien qu'HEC » et désireux de soutenir la comparaison avec la future École polytechnique⁴³. *A contrario*, des polytechniciens ont invoqué les problèmes humains (en particulier psychologique) rencontrés à HEC ou Centrale pour maintenir l'X à Paris⁴⁴. Enfin, l'éclat particulier des cérémonies d'inauguration traduit cette émulation

³⁹ On trouve toujours des réactions violentes, malgré l'évolution des transports. En 1996 des tracts diffusés à l'ENS de Fontenay évoquent sa « mort » avec le transfert à Lyon.

⁴⁰ Pour Polytechnique, le contexte et le programme conduisent pourtant des concurrents à proposer des édifices massifs. Le projet de Jacques Langlois, avec son escalier d'honneur digne de Fontainebleau et ses casernements alignés à la parade s'inscrit, comme Jussieu, dans la tradition des « palais de la Science ».

⁴¹ Marc Nouschi, *Histoire et pouvoir d'une grande école*, HEC, Paris, Robert Laffont, 1988, p. 255.

⁴² Arch. CCIP, 561 W 342. Calendrier des visites de l'école en 1964-1966.

⁴³ Entretien avec Michel Herbert, 13 VII 1999.

⁴⁴ Raymond Panié (X 23) à l'A.G. du 5 VI 1972, JR, n° 273, 1973, p. 16-18.

constante : à la suite d'HEC, chacun tient à faire inaugurer ses locaux par le président de la République⁴⁵.

Si la décentralisation est le cadre global des transferts, le campus est, apparemment, la référence architecturale commune des nouveaux établissements.

Des campus entre tradition et innovation

Les campus américains, comme dispositif spatial mais aussi mode de fonctionnement des relations humaines, ont influencé architectes et dirigeants. Sitôt désigné, Coulon part aux États-Unis étudier les dernières réalisations universitaires⁴⁶. L'impact du « voyage d'Amérique » serait également perceptible chez Louis Armand, chargé du transfert de Polytechnique⁴⁷. Toutefois, comme le souligne Marc Nouschi à propos des dirigeants d'HEC, on est en présence d'une admiration globale pour le système d'enseignement américain (méthodes comme architecture)⁴⁸ : c'est la « fascination de l'Amérique » analysée par Luc Boltanski⁴⁹, mouvement qui touche toute la vie économique et culturelle de l'époque⁵⁰. Proposer le campus comme modèle architectural implique une rupture radicale avec la référence française essentielle dans ce domaine, celle des collèges jésuites de la Contre-Réforme, adaptée après la Révolution aux lycées, aux écoles supérieures puis aux écoles normales. Si les réalisations de Coulon, Pottier et des centraliens illustrent cette volonté de changement, on perçoit les limites de leurs innovations, mais aussi la recherche, par delà les efforts de modernisation, d'une forme de continuité avec le système antérieur.

⁴⁵ Il faut y ajouter une autre réalisation de M. Herbert, Supélec à Gif-sur-Yvette, inaugurée par Valéry Giscard d'Estaing le 19 juin 1976. *Flux ESE actualités*, n° 21, X 1976.

⁴⁶ « La décentralisation intellectuelle à Jouy-en-Josas », *La Vie collective*, vol. 31, n° 358, V 1965, p. 680.

⁴⁷ Jean-Pierre Callot, Michel Camus, Bernard Esambert (et al.), *Histoire et prospective de l'École Polytechnique*, Paris et Limoges, Lavauzelles, 1993, p. 181.

⁴⁸ Marc Nouschi, *op. cit.*, p. 34.

⁴⁹ Luc Boltanski, *Les cadres, la formation d'un groupe social*, Paris, éditions de Minuit, 1982, p. 155-237.

⁵⁰ Avec les révoltes contre la guerre du Viêt-Nam, le campus apparaît plutôt comme un repoussoir, apportant des arguments aux défenseurs du maintien de Polytechnique à Paris... (Bertrand Villers (X 38), « Lettre à monsieur Michel Debré », *JR*, XI 1972, p. 6-7).

Le transfert se traduit avant tout par un accroissement spectaculaire de superficie : 18 hectares pour Centrale, 110 pour HEC et 166 pour Polytechnique. Les surfaces développées augmentent considérablement, passant à 71680 m² pour Centrale et à plus de 107000 m² pour Polytechnique. En revanche, l'aménagement des sites diffère beaucoup.

Naturellement boisé et s'étendant en pente douce vers un étang, le site de Jouy est le plus contraignant mais le plus avantageux. Assisté du paysagiste R. Joffet, Coulon a disposé à l'est les onze pavillons de la résidence et, au-delà, les équipements collectifs (restaurants, sports couverts, club des élèves). Le secteur des études se situe à l'opposé, dans la partie occidentale du campus ; amphithéâtres et salles de cours occupent un édifice de plain-pied, long rectangle percé de patios, qu'un passage relie au grand hall, largement éclairé et couvert de marbre. Au-dessus de cet espace de prestige se trouve la bibliothèque. Au-delà, un second passage relie le hall au bâtiment de l'administration⁵¹. Le campus est pareil à une ellipse dont l'enseignement et la vie collective seraient les deux foyers.

Implantées sur des terrains plus compacts et nus, les installations de Châtenay et Palaiseau ont été bâties en fonction de logiques respectivement centrifuges et centripètes⁵². Dans un premier projet pour Centrale, le bâtiment de l'administration, doté d'un passage couvert, donnait accès à la cour d'honneur dominée par le monument aux morts, autour de laquelle étaient disposés le centre d'enseignement, la bibliothèque et un côté des laboratoires⁵³. Cette disposition, qui aurait créé un centre de vie collective, a été abandonnée. Dans la version réalisée, la cour d'entrée, sans fonction symbolique car vouée au stationnement, est bordée à l'est par le pavillon de l'administration et dominée au sud par le bâtiment d'enseignement, grand carré de 84 m. de côté lui-même percé d'une cour. Le niveau inférieur de l'édifice (ou rez-de-chaussée bas) accueille les amphithéâtres disposés en étoile sous la cour intérieure et bordés d'une vaste galerie de circulation qui communique par de larges escaliers avec le rez-de-chaussée haut. Ce premier niveau accueille également la bibliothèque. Le rez-de-chaussée haut, entièrement vitré, était à l'origine totalement dépourvu de bureaux, et

⁵¹ « Jouy-en-Josas. École des HEC », *Techniques et architecture*, 25e série, n° 1, III 1964, p. 119-121.

⁵² Entretien avec M. Herbert, cité.

⁵³ « L'École Centrale à Châtenay-Malabry », *AM*, n° 125, 1962, p. 56-57.

formait une cage de verre permettant au visiteur de contempler tout le campus. Au-dessus sont disposés trois étages de salles de cours. Vers le sud, au-delà du bâtiment d'enseignement, se situe le grand stade, cœur « vide » de l'école autour duquel sont disposés les laboratoires et ateliers, le restaurant, le gymnase et la résidence des élèves⁵⁴. Obéissant dans ses grandes lignes à une logique inverse, que Michel Herbert qualifie de centripète⁵⁵, le projet de Pottier pour Polytechnique repose sur une succession d'espaces de prestige formant le cœur de l'école. Le plus important est le grand hall⁵⁶, centre du bâtiment d'enseignement et voisin de la rotonde des amphithéâtres (disposition peut-être inspirée de celle de Centrale) et de la bibliothèque. Depuis ce hall, un escalier conduit à la cour d'honneur, qui longe en pente douce le pavillon de l'administration. Ce large espace découvert, orné du nouveau monument aux morts et du *Conscrit* de Theunissen, est voué aux parades et aux cérémonies officielles ; il ouvre sur le lac artificiel fermant le site au nord. Les autres équipements, à l'exception des logements, sont disposés autour du « centre de prestige » et raccordés à lui par des couloirs ou des galeries vitrées : les principaux sont l'administration, les salles de cour, le grand « peigne » des laboratoires et les restaurants. Au sud, sur le rebord du plateau, sont répartis les logements. L'ensemble est complété par de nombreux parkings et une rocade⁵⁷.

La description de ces dispositifs architecturaux rend manifeste la rupture avec la configuration traditionnelle des grandes écoles. Elle les différencie également de leurs modèles anglo-américains comme des campus universitaires édifiés en France à cette époque. Ce qui les rapproche des uns les éloigne des autres. La référence aux établissements anglo-saxons est alors fréquente pour décrire les nouvelles installations des facultés : ainsi, de manière quasi publicitaire, le campus de La Source, près d'Orléans, est vanté comme un « Oxford à la française ». Pour autant, souvent pauvres en équipements de loisirs ou de vie associative et dissociés des résidences étudiantes, les campus français des années 1960 se réduisent à des complexes architecturaux au sein

⁵⁴ Pierre Drouin et Jean Fayeton, « Près du parc de Sceaux, la nouvelle école », *AM*, n° 179, X 1967, p. 20-31.

⁵⁵ Entretien avec M. Herbert, cité.

⁵⁶ Le hall voit son prestige rehaussé par des œuvres du 1% (une composition d'Olivier Debré, *La froide amante* d'Antoine Poncet) ou du mécénat polytechnicien (*Le Vitrail du Bicentenaire* d'Hervé Loilier, *Le Monument aux deux cents promotions*, sculpture électronique de Jean-Marc Steyaert et Gilles Roussi).

⁵⁷ « Le programme de Palaiseau en cours de réalisation », *JR*, XI 1972, p. 20-26.

desquels l'éparpillement des édifices renvoie à une simple division disciplinaire et non à une différenciation des espaces de vie⁵⁸. En permettant de vivre quasiment en autarcie, nos grandes écoles se différencient donc nettement de ces installations universitaires. Elles se distinguent pareillement des établissements anglais et américains dans leur rapport à la ville : elles ne réalisent ni le modèle de l'université qui fait corps historiquement avec la cité et s'imbrique étroitement en elle (Oxford et Cambridge constituant le paradigme de ces « villes-universités ») ni celui des « universités-villes » qui forment une cité autonome incluse dans une forme urbaine plus vaste (par exemple Columbia à New-York ou l'ULB de Bruxelles en Europe⁵⁹) Nos écoles cherchent au contraire à entretenir une relation distante avec la ville : HEC tourne le dos à Jouy, dont elle est séparée par un parc ; l'entrée principale de Centrale est au nord, alors que le chemin de fer passe au sud ; et Polytechnique n'est accessible que par un long parcours en voiture ou un sentier escarpé. La symbiose entre la ville et le monde des écoles, qui fonctionnait à Paris en dépit de leur architecture « claustrale », n'est plus possible en banlieue, alors même que les architectes souhaitent favoriser une plus grande convivialité : la sociabilité doit désormais se développer exclusivement « entre soi ». En éloignant les écoles de la capitale, leurs dirigeants ont maintenu (à Polytechnique) ou accentué (à Centrale et HEC) les caractères qui rapprochent ces établissements des « institutions totales » au sens où l'entend Erving Goffman⁶⁰. Mais ces réalisations ne doivent pas être appréciées uniquement à l'aune du tropisme américain. La volonté de moderniser l'enseignement et le souci de créer un cadre de vie confortable sont intimement mêlés à une recherche de continuité dans la transmission d'un esprit collectif propre à l'école, et, sous une forme architecturale moderne, dans la représentation valorisante de l'institution. L'opposition entre « un laboratoire de matière grise et une couveuse d'hommes », évoquée en 1973 à propos de Polytechnique⁶¹, n'est qu'apparente : ces laboratoires doivent être eux-mêmes des « couveuses », voire des couvents, et continuer de fournir

⁵⁸ Sabine Delanes, « L'architecture universitaire en France, des années de croissance aux années de crise (1960-1980) », *Labyrinthe*, n° 4, automne 1999, p. 122-124.

⁵⁹ Voir : *ULB USA, Passé, présent et futur d'une fructueuse collaboration*, Bruxelles, ULB, 1996 et Isabelle Sirjacobs « Architecture et urbanisme universitaire à Bruxelles », *Art et architectures publics*, Bruxelles, Région de Bruxelles-capitale, Mardaga, 1999.

⁶⁰ Erving Goffman, *Asiles*, Paris, éd. de Minuit, 1968, p. 45-54.

⁶¹ *JR*, VIII-IX 1973, p. 6.

à leurs habitants ce sentiment « d'enveloppement continu » qu'évoque Durkheim à propos des collèges jésuites⁶².

La transformation des conditions de travail se traduit d'abord par une amélioration sensible des conditions matérielles. Cela est vrai pour toutes les écoles⁶³, mais on peut évoquer les laboratoires de Drouin pour Centrale, réunis dans un vaste édifice de 180 m. de long sur 17 m. de large, divisé en douze sections et complété, à l'arrière, par les laboratoires industriels (six nefs de 17 m. sur 30 m.). Ce bâtiment est à lui seul aussi vaste que trois étages de l'ancienne école. On constate un effort semblable dans la construction des lieux d'enseignement, puisque, au lieu des trois amphithéâtres parisiens, le rez-de-chaussée de Châtenay en compte sept (dont un de 450 places et deux de 300)⁶⁴. Mais ces aspects quantitatifs ne sont pas à prendre seuls en compte. L'adaptation de l'architecture aux innovations pédagogiques est particulièrement sensible à HEC, où le transfert est indissociable de la réforme de l'enseignement de 1958. Ses concepteurs tirent les leçons d'une sclérose des méthodes traditionnelles : il faut recruter un corps professoral de haut niveau et développer de nouvelles disciplines⁶⁵. Ils prônent le développement de travaux de groupe au détriment des cours magistraux⁶⁶. Coulon répond à cette attente en multipliant les « comptoirs », petites salles pouvant accueillir de 10 à 25 élèves, équipées d'un mobilier modulable⁶⁷ permettant différentes configurations : salle de classe, table ronde ou petits groupes⁶⁸. Cette réalisation pourrait avoir influencé les centraliens : les premiers projets pour le bâtiment d'enseignement portaient la marque des méthodes parisiennes, et les étages devaient accueillir des « turnes » ; mais bientôt, les

⁶² Émile Durkheim, *L'Évolution pédagogique* (1938), cité par Marc Nouschi, *op. cit.*, p. 255.

⁶³ Pour l'X : Henri Piatier (directeur adjoint), « Le transfert, son intérêt pour la recherche à l'X », *JR*, XI 1972, p. 40-42.

⁶⁴ Pierre Drouin et Jean Fayeton, *op. cit.*, p. 22-23.

⁶⁵ Marc Nouschi, *op. cit.*, p. 36.

⁶⁶ La question est débattue dans *Hommes et commerces* (n° 75, X-XI 1963, p. 85-100).

⁶⁷ « Comme un jeu de dominos » (René Coulon, « La nouvelle École HEC », *Hygiène et confort des collectivités*, n° 66, VII 1964, p. 31).

⁶⁸ « Jouy-en-Josas. École des HEC », *Techniques et architecture*, 25e série, n° 1, III 1964, p.121.

élèves ayant à Châtenay une chambre à leur disposition, de petites salles de cours remplacent les turnes⁶⁹.

La conception des logements des élèves donne lieu à moult réflexions, plus complexes que celles touchant à l'enseignement. Avec les questions de vie collective, est posé le problème de la transposition dans un nouveau contexte des usages créateurs de l'esprit de corps : les concepteurs de Polytechnique envisagent un temps de maintenir le système des « caserts », d'abord pour toute l'école⁷⁰, puis seulement pour les première année, afin de développer l'esprit de groupe⁷¹. En définitive, tous les architectes proposent des solutions qui, en assurant à chacun une confortable cellule individuelle, garantissent l'insertion de l'individu dans des cercles de vie collective concentriques, le plus vaste étant celui de l'ensemble de la communauté⁷². Les chambres de Centrale et d'HEC ont des superficies assez semblables⁷³ ; dans les deux cas, une douche commune à deux cellules forme un premier niveau de vie partagée. Pour les trois écoles, on trouve à chaque étage d'un pavillon des équipements collectifs (un office à Centrale, une salle de réunion à HEC), qui assurent un deuxième niveau de regroupement. Au-delà, chaque pavillon forme une unité de vie. À Jouy, leur taille varie selon la promotion, les pavillons étant regroupés sur une même zone. Enfin, des équipements communs assurent la cohésion de l'ensemble : le bâtiment médian des élèves de Centrale, traité comme une « rue couverte », est aisément accessible depuis les différents pavillons ; il comporte un théâtre, un bar, trois foyers, une bibliothèque et une salle de bricolage⁷⁴. À plusieurs reprises, des membres des institutions, élèves compris, soulignent les avantages du regroupement collectif et le renforcement des liens qui en découlera⁷⁵. Il faut toutefois, à l'échelle

⁶⁹ Entretien avec P. Drouin, cité.

⁷⁰ Archives de l'École polytechnique [ci-après : Arch. EP], titre 1, section 2, carton 4 bis. C.-R. de la commission de transfert, 8 II 1966.

⁷¹ Arch. EP, titre 1, section 2, carton 4. C.-R. de la journée d'études sur le transfert, 4 VI 1966, p. 15.

⁷² Le cas des élèves mariés, très débattu, est pris en compte par des pavillons indépendants.

⁷³ La qualité de l'équipement est supérieure à HEC (loggias individuelles, lambris en niangon).

⁷⁴ « La maison des élèves », *AM*, n° 179, X 1967, p. 27-31.

⁷⁵ Par exemple : Simon Larcher, « À propos de la résidence des élèves à Châtenay-Malabry », *AM*, n° 179, X 1967, p. 17-19.

de l'établissement, un lieu susceptible d'accueillir les grands événements au cours desquels l'institution se manifeste dans sa totalité. Cette fonction est assurée à Jouy par le grand hall ; à Palaiseau, elle est partagée entre le hall et la cour d'honneur face au lac en forme de bicornes. Enfin, le transfert permet d'affirmer l'importance du sport comme facteur de cohésion⁷⁶ : tel peut être le but de l'organisation du campus de Châtenay, où les installations tournent autour du stade... Ainsi, tous ces moyens matériels réalisent les conditions d'une insertion complète de l'individu au sein du groupe, dans le travail comme dans les loisirs. Un cadre moderne et attrayant remplit dès lors sa fonction d'« enfermement symbolique » aussi bien que les anciens internats ou les casernements vétustes⁷⁷.

Un semblable souci de continuité dans le changement est perceptible dans les représentations de l'école que souhaitent donner les architectes. Sous un habillage moderne de verre, d'acier et de béton, percent certaines constantes dans l'agencement des espaces. Cela est sensible à Centrale, où le bâtiment d'enseignement a la même forme générale que celui de la rue Montgolfier, et où une entrée est réservée aux élèves, comme dans l'ancienne école. Il se manifeste encore par le transfert d'œuvres⁷⁸, ou l'attribution aux nouveaux bâtiments de dénominations héritées des anciens⁷⁹. À Polytechnique, plus qu'ailleurs, l'architecture doit exprimer la modernité,⁸⁰ mais aussi la puissance de l'École : les architectes primés ont répondu aux contraintes du concours qui imposait un ensemble « de grande tenue ». Le projet de Pottier n'est pourtant pas le plus monumental : Jacques Langlois et le groupe ACTUA imaginent de placer l'école au bout d'une longue avenue rectiligne qui débouche sur une immense cour d'honneur ; placée à droite de l'entrée monumentale, la haute tour de commandement domine le lac artificiel.

⁷⁶ Pour HEC, on le souligne en rapprochant sports, spectacles et juniors entreprises (Marc Nouschi, *op. cit.*, p. 37).

⁷⁷ Pierre Bourdieu, *La Noblesse d'État, grandes écoles et esprit de corps*, Paris, éd. de Minuit, 1989, p. 121-131 et 176-181.

⁷⁸ Christian Hottin, *Quand la Sorbonne était peinte*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001, p. 252-253.

⁷⁹ Des pavillons sont nommés Joffre et Boncourt, comme deux bâtiments à Paris. Ce choix répond à Louis Armand, qui se demandait comment rappeler dans les futurs locaux le souvenir de l'ancienne école (Arch. EP, titre 1, section 2, carton 4 bis. P.V. de la commission de transfert, 8 II 1966).

⁸⁰ « Nous avons voulu que [le hall] soit non seulement imposant mais spécifiquement celui d'une école où les mathématiques et techniques règnent en maîtres » (Arch. EP, titre 1, section 2, carton 4. Henri Pottier « La nouvelle école Polytechnique. Considérations architecturales ». p. 6.).

On comprend bien ainsi que « le transfert ne représente pas seulement un déplacement, c'est une étape dans la vie de l'école »⁸¹. Étape nécessairement glorieuse, puisqu'il s'agit d'une affirmation de la modernité (architecturale et technique) de l'établissement en même temps que d'une expression renouvelée de la continuité de sa grandeur... Reste à apprécier la diversité des réactions suscitées par les transferts.

Enthousiasme, désarrois et révoltes : visages d'une crise de croissance ?

L'enthousiasme déployé lors des manifestations qui visent à inscrire le transfert dans une vision téléologique de l'histoire de l'école est à placer en regard des réactions variables (souvent d'adhésion, parfois farouchement hostiles) des élèves ou des « anciens ». Cette perception varie selon les écoles et les individus (membres des communautés ou personnel administratif).

Prenant appui sur les étapes de la construction, les dirigeants des établissements tiennent à manifester la continuité symbolique qui unit anciennes et nouvelles écoles. La pose de la première pierre des locaux de Centrale est un véritable rite de re-fondation, auquel sont associés les majors des promotions : celui de troisième année lit le parchemin portant les grandes dates de l'école ; le texte est placé avec les médailles de Centrale dans un tube, glissé dans une alvéole de la pierre que le ministre scelle avec le major de deuxième année, tandis que celui de première année tient l'auge à mortier⁸². Par la suite, les périodiques tiennent les membres de la communauté informés de l'avancement des travaux⁸³ et l'iconographie est mise à contribution pour figurer la continuité du destin de l'école : le numéro d'*Arts et Manufactures* consacré à l'inauguration montre les façades des bâtiments successifs (hôtel de Juigné, rue Montgolfier, Châtenay) avec les dates correspondantes⁸⁴. Les inaugurations elles-mêmes sont des cérémonies spectaculaires⁸⁵, dont le prestige est rehaussé

⁸¹ Pierre Drouin et Jean Fayeton, *op. cit.*, p. 25.

⁸² « Pose de la première pierre de la future École à Châtenay-Malabry, le 24 juin 1965 », *AM*, n° 156, VIII-IX 1965, p. 21-23.

⁸³ En 1968-1969, une rubrique d'*AM* porte sur le chantier.

⁸⁴ *AM*, n° 200, IX 1969. On évoque les architectes disparus : « Comme ils l'auraient voulu leur but est atteint et l'École Centrale se trouve devant de nouvelles espérances ».

⁸⁵ Première en date, celle d'HEC a probablement servi de référence aux deux autres. Arch. CCIP, 561 W 340.

par la venue de trois présidents de la République, qui assure à ces événements une couverture de presse exceptionnelle⁸⁶. La nouveauté que constitue le transfert peut être traitée comme un indice de la continuité de l'esprit pionnier de l'institution et HEC profite de son avance sur les autres pour affirmer : « Ainsi, de même que l'école avait innové en 1881 en s'installant place Malesherbes loin du Quartier latin [...], l'initiative de la CCIP de transférer l'école à Jouy-en-Josas marque une nouvelle étape dans l'organisation scolaire de la région parisienne »⁸⁷.

L'inauguration passée, les « temps forts » qui rythment la vie du groupe sont utilisés comme autant « d'attaches » pour l'ancrer dans sa nouvelle réalité, tout en le reliant à l'ancienne école. À ce titre, citons le discours du « Boom HEC 1965 »⁸⁸, le premier tenu à Jouy, dans lequel la fête est présentée comme l'acte fondateur de la nouvelle école : « La chance est unique, il faut la saisir avec enthousiasme et sans plus attendre : l'âme d'HEC est à Jouy et le Boom veut en être le symbole. [...]. Le premier Boom HEC à Jouy est la concrétisation du désir d'unité qui nous anime tous, il résulte aussi d'un effort pour retrouver dans ces locaux l'essence même de l'esprit HEC traditionnel ». Et enfin, plus explicitement : « Le Boom HEC de 1965 a donc une double mission : celle de marquer le transfert définitif à Jouy-en-Josas de l'âme de l'école, celle enfin de démontrer la permanence de l'esprit HEC qui voit s'offrir à lui des horizons plus vastes encore grâce à ces installations uniques en Europe »⁸⁹. Le thème du transfert sera repris lors du « Boom 1967 » significativement intitulé *Go West*.

Ces manifestations ne sont pas que des représentations officielles qui masqueraient le désarroi ressenti lors des déménagements : ainsi, le « Boom » est largement organisé par les élèves. La réalité est toutefois plus complexe, puisque des sources font état du malaise des élèves de Jouy, comme Dominique Cros l'a confié à Marc Nouschi : « Nous étions tous obsédés par l'idée de

⁸⁶ À HEC, une conférence de presse avait précédé l'inauguration (Arch. CCIP, 561 W 339. Conférence de presse, 4 V 1964). Les articles publiés après l'inauguration sont élogieux (Arch. CCIP, 561 W 340). Photographies : Arch. CCIP, 2 Fi HEC 107 à 193.

⁸⁷ Arch. CCIP, 561 W 340. Communiqué de presse, 9 VII 1964.

⁸⁸ Le Boom est la fête annuelle. On y propose des bars à thème, plusieurs orchestres et animations. Il donne aux élèves l'occasion de trouver des financements auprès des entreprises.

⁸⁹ « Mais la Nature est là, qui t'invite et qui t'aime », *Boom HEC 1965*, Paris, Lang impr., 1965, p. 33.

vouloir sortir du campus, assimilé à une espèce de camp de concentration »⁹⁰. De même, la contestation qui naît en 1968, notamment autour d'Antoine Spire, n'épargne pas le mode de vie induit par l'architecture.

Les réactions varient en outre selon les catégories de personnes concernées : dès l'origine des projets, la question des déplacements du personnel se pose. Les dirigeants d'HEC envisagent les difficultés possibles dans le recrutement des professeurs, en particulier pour ceux du secteur privé⁹¹. Ils étudient aussi le cas des agents techniques et administratifs, indispensables au bon fonctionnement de l'école. La question sera réglée en partie par la construction de logements de fonction⁹², et par l'octroi de primes de déplacement⁹³. Les logements du personnel de Polytechnique sont eux établis sur les communes proches (Palaiseau, Villebon ou Les Ulis).

Pour les membres des communautés, élèves et anciens, les enjeux des conflits sont différents et leur résolution ne prend pas la forme d'une négociation syndicale. Il semblerait qu'il n'y ait pas eu d'opposition massive à HEC ou à Centrale. Alors que le projet est bien avancé, l'association des anciens d'HEC s'inquiète toutefois de l'isolement futur des élèves⁹⁴, craint que l'ESSEC ou l'ESCP n'en tirent avantage et suggère de ne se lancer dans l'aventure qu'avec d'autres écoles. Ils concluent en suggérant la mise en place d'un système de consultation semblable à celui de Centrale. On ignore en quoi il consistait ; reste qu'*Arts et Manufactures* ne se fait pas l'écho de grands états d'âme sur le transfert. L'élève Simon Larcher aborde la question avec mesure : tout en se félicitant des communications avec Paris (qui seront selon lui meilleures que pour HEC) et en reconnaissant que « les conditions de travail [...] deviendront presque idéales », il évoque les

⁹⁰ Marc Nouschi, *op. cit.*, p. 255.

⁹¹ Arch. CCIP, 561 W 339. P.V. de la commission d'aménagement, 31 III 1960. Le transfert aurait alors pour effet paradoxal de gêner l'application de la réforme des enseignements, qui prévoyait un appel massif aux praticiens.

⁹² Arch. CCIP, 561 W 339. Groupe de travail « Transfert HEC », p.v. du 20 III 1962.

⁹³ Entretien avec Pierre Bernable, 17 VI 1999.

⁹⁴ Arch. CCIP 561 W 339. Lettre de l'association des anciens élèves au directeur, 26 I 1960. On parle de « coupure avec le milieu intellectuel parisien ».

« problèmes psychologiques qui ne vont pas manquer de se poser parmi les élèves lors du transfert »⁹⁵.

À Polytechnique les tensions sont plus importantes et très révélatrices de l'identification de l'école aux anciens bâtiments. Elles émanent surtout des anciens élèves, les promotions en cours n'ayant guère manifesté d'avis⁹⁶. La crise n'intervient pourtant que lorsque le chantier est très avancé : entre 1963 et 1972, on ne signale pas d'opposition marquée de la part de la communauté, bien informée du projet par *La Jaune et la Rouge*. En 1963, le rapport Mialaret envisage favorablement le déménagement. En 1968, Jean Majorelle est pour à condition qu'une implantation parisienne subsiste et que le transfert concerne aussi d'autres écoles, pour éviter l'isolement d'HEC (il qualifie Jouy de « désert intellectuel »)⁹⁷. Les difficultés rencontrées par le projet de cité scientifique et la peur de voir l'école s'installer seule à Palaiseau semblent être causes du mouvement qui se développe à partir d'une assemblée générale de l'A.X. (association des anciens élèves) en 1972. Le groupe « X Montagne Sainte-Geneviève » (G.X.M.), regroupant les opposants les plus virulents, entame une vive polémique et devient, à la suite d'un référendum, dominant au sein de l'association. Son action se déploie sans succès mais à grand bruit jusqu'en 1976, en direction des médias, du ministère et de Valéry Giscard d'Estaing, un ancien élève⁹⁸.

Les arguments du G.X.M. sont révélateurs de l'attachement à « l'ancienne école », et du souci de ne pas voir compromise la position éminente de Polytechnique dans la hiérarchie des écoles. Le regard porté sur les autres établissements tient en effet une place importante : on compare « l'exil » de l'X au maintien de l'ENS (dite « privilégiée ») ou de l'ENA à Paris. Les comparaisons avec Centrale et HEC sont nombreuses, soit pour revenir sur l'isolement de la seconde soit pour marquer que la première ne perdait rien en abandonnant « le triste quadrilatère de la rue Montgolfier »⁹⁹. Enfin, les institutions pressenties pour accompagner Polytechnique à

⁹⁵ Simon Larcher, *op. cit.*

⁹⁶ Neva Brissaud, *op. cit.*, p. 47.

⁹⁷ Jean Majorelle (X 13), « Réflexions sur l'École Polytechnique », *JR*, supplément au n° 232, XII 1968, p. 60-61.

⁹⁸ Neva Brissaud, *op. cit.*, p. 46.

⁹⁹ Raymond Panié (X 23) à l'A.G. du 5 VI 1972, *JR*, VIII-IX 1972, p. 16-18.

Palaiseau sont également visées, et un courrier évoque même « le mauvais tour » qu'elles voudraient jouer à l'X. Que le chantier soit en cours n'arrête pas ses détracteurs, convaincus que les installations pourraient facilement trouver un autre preneur, par exemple l'ENS de Saint-Cloud. Quant au maintien à Paris, garant des traditions (on parle de la « Maison » qu'elle occupe depuis 1805) comme de l'excellence de l'école, il serait tout à fait réalisable, pour peu qu'on rebâtisse *rationnellement* dans son périmètre. Raymond Panié écrit ainsi en 1973 : « On raserait toutes les constructions et on reconstruirait une école neuve, avec des tours s'il le faut »¹⁰⁰. Si le site de Palaiseau est stigmatisé (« L'X à Palaiseau, c'est l'Académie française à Bécon-les-Bruyères »), celui de Paris est exalté et présenté comme le seul possible (« Nous resterons à Paris, quitte à transformer l'École en Fort Chabrol »)¹⁰¹. La lutte contre le transfert paraît s'affranchir de toute rationalité et le maintien dans la « Maison » est présenté comme nécessaire à la survie de l'École. Celle-ci serait indissociable de son site, et sans lui ne serait plus elle-même. Le plus étonnant est moins la violence verbale déployée que l'ampleur du phénomène (et la croyance de ses acteurs dans l'efficacité de leur action), ainsi que la forte implication d'individus dans une histoire de l'école perçue comme leur propre histoire, vécue de manière presque charnelle. L'esprit de corps fait chair, en somme.

L'action du G.X.M. n'a pas empêché le transfert, pas plus que ne s'est produit le désastre redouté. On sait pourtant qu'à Palaiseau comme à Châtenay ou Jouy, l'installation d'importantes communautés de jeunes gens dans des cadres architecturaux que leur modernité même rendait parfois peu accueillants n'est pas allée sans poser des problèmes. Ainsi, à Centrale, on « s'inquiète du manque de structure de la vie de l'école. La disparition de la vie de turne en serait la principale cause », et un enseignant déplore que « les élèves se trouvent bien dans l'anonymat d'une masse non organisée »¹⁰². À Polytechnique, la commission « vie à Palaiseau » évoque les conditions de vie des étudiants et reconnaît en 1976 leur isolement : le temps des loisirs se passe presque exclusivement sur place et les déplacements à Paris sont rares¹⁰³. Sur ce terrain vierge de traditions, tout le

¹⁰⁰ Intervention de Raymond Panié (X 23), *JR*, n° 278, II 1973.

¹⁰¹ Il s'agit de deux déclarations du vice-président de l'A.X. (Jacques Mignon, « Les X contre l'exil à Palaiseau », *Le Point*, n° 161, 20 X 1975, p. 90-91).

¹⁰² Archives de l'ECP, P.V. du comité provisoire de direction, 8 XII 1970. « Examen des structures de la vie collective ».

¹⁰³ Arch. EP, titre 1, section 2, carton 4 bis. P.V. de la commission « vie à Palaiseau », 2 VII 1977.

processus d'appropriation des lieux, qui avait créé en plus de 170 ans une complexe « mythologie » polytechnicienne¹⁰⁴, est à recommencer. Ce travail de vingt ans, analysé par Marc Aymes¹⁰⁵, prendra fin avec le bicentenaire de 1994, qui marque l'entrée du site de Palaiseau dans l'histoire, et donc son acceptation.

Les caractéristiques des projets et la personnalité des architectes (pour Centrale, on a parlé « d'architecture d'ingénieur ») ont contribué à définir l'originalité de chaque réalisation. Mais en analysant les formes du transfert, le rôle de l'État, les choix fonctionnels et les réactions collectives, on peut insérer le moment du transfert dans la construction de l'identité des groupes et dégager l'originalité de chaque expérience. L'ancienneté de l'implantation de Polytechnique et le surinvestissement symbolique de l'État seraient alors à mettre en relation avec la crise vécue lors du départ¹⁰⁶. À l'autre extrémité du spectre des comportements et des représentations, HEC abandonne sans peine des bâtiments vieux de moins d'un siècle et tente de tirer parti du déménagement en en faisant un symbole du dynamisme de l'établissement (cela est également vérifiable pour Supélec lors de son installation à Gif-sur-Yvette). Entre les deux, Centrale occupe une position médiane, tant du point de vue du rapport à la puissance publique (ambigu depuis la donation à l'État de 1857) que dans la manière de vivre l'événement. Au-delà de ces différences et des transformations architecturales, s'esquisse la recherche d'une continuité de « l'esprit maison », part ineffable du système de reproduction des élites : le transfert, les doutes et refus qu'il suscite seraient alors les indices d'une crise de croissance de l'institution et de sa mutation réussie.

Christian HOTTIN

Chef de la mission ethnologie

Direction de l'architecture et du patrimoine

Ministère de la Culture

Christian.hottin@culture.gouv.fr

¹⁰⁴ Claudine Billoux, « L'X, l'enfermement ou la fuite », *Universités et grandes écoles [...], op. cit.*, p. 169-172.

¹⁰⁵ Marc Aymes, « Palaiseau, Mythologie des lieux », *ibid.*, p. 208-212.

¹⁰⁶ Polytechnique est la seule à s'être maintenue sur son ancien site, la « boîte à claques » abritant l'A.X.

Une version remaniée et illustrée de cet article a été publiée dans :

L'architecture scolaire, essai d'historiographie internationale (Anne-Marie Châtelet et Marc Le Cœur dir.)
numéro spécial de la *Revue d'histoire de l'éducation*, n° 102, mai 2004), p. 267 - 293. [parution début
2005]